

A RETENIR

Le service de prête-nom vous permet de pouvoir réserver des noms de domaine sur des extensions soumises localement à restrictions.

Obtenir ces extensions peut vous aider à étendre votre réseau, qu'il soit professionnel ou commercial, et d'atteindre ainsi une plus grande visibilité sur Internet.






LE SERVICE DE PRÊTE-NOM

Les registres des différents pays et extensions ont des règles d'attribution différentes. Ainsi certains registres exigent une entreprise locale avec une preuve d'enregistrement, tandis que d'autres exigent une adresse postale valide dans le pays.

NETIM peut vous proposer ses services afin de sécuriser vos noms de domaine dans certains pays.

Dans le cadre de ce service, NETIM prête son nom au demandeur d'un nom de domaine et l'enregistre à son propre nom. NETIM devient alors le titulaire officiel du nom de domaine auprès du registre.

NETIM, grâce à des accords spécifiques passés avec son réseau de partenaires, est en mesure de vous fournir le service pour les pays suivants:

-  Nom de domaine .FR - France
-  Nom de domaine .IT - Italie
-  Nom de domaine .BG - Bulgarie
-  Nom de domaine .HU - Hongrie
-  Nom de domaine .SK - Slovaquie

LE CONTRAT DE PRÊTE-NOM AVEC NETIM PERMET DE :

- Déposer les noms de votre choix notamment si les conditions d'attribution ne vous permettent pas d'enregistrer l'extension.
- Être mis en place au moment de l'enregistrement, du transfert vers NETIM ou à tous moments.
- Vous garantir la propriété au travers d'un document contractuel

Le service de prête nom ne s'applique pas pour certains pays, notamment la Norvège et la Finlande (.NO, .FI).